



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100907

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/08/2024 11H14 C:000032 I:35870
V/REF : 956509
V/Email reçu le Mercredi 21/08/2024 à 11H14

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 7530-7531/9795
IMMEUBLE : RTE REVERMONT -09795
150 ROUTE DU REVERMONT
01370 ST ETIENNE DU BOIS

Feillens, le 29 Octobre 2024

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 150 RUE DU REVERMONT - ST ETIENNE DU BOIS - MME TARTARI : 0661556533
0664056410 - LOGT 6002 - RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT PORTE PRE PEINTE ; SERRURES PORTE WC DU
HAUT ET BAS CREATION DE TRAPPE DE VISITE ; MANIVELLE VOLET CHAMBRE ;
TRAPPE SDB BAIGNOIRE A REPARER ; REMPLACER CYLINDRE PORTE ENTREE
MS00001-MS00006-MS00018X2-MS00054

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18 OCTOBRE 2024 A 09H45
DEPOSE DE LA PORTE DE SEJOUR POUR FABRICATION
REPLACEMENT SERRURE 1 POINT SUR LES WC DE L'ETAGE ET DU REZ-DE-CHAUSSE
REPLACEMENT MANIVELLE DE CHAMBRE
REPLACEMENT DE LA SERRURE 3 POINTS, CYLINDRE ET BEQUILLE SUR PORTE
PALIERE
REFIXATION DE LA MAIN COURANTE
TRAPPE DE VISITE FAIENCE, PREVOIR LE PASSAGE D'UN PLOMBIER

LE 28 OCTOBRE 2024 A 14H45
REPLACEMENT PORTE SEJOUR

OBSERVATIONS : RT LGESTION Email envoyé le 26/09/24 à 16H05 Mme I. FREDT-LANCIOLI

POURRIEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS SVP

RT LGESTION Email envoyé le 02/09/24 à 16H20 Mme I. FREDT-LANCIOLI

NOSU DEVONS REINTERVENIR, A LA SUITE, NOUS NE POUVONS PAS REALISER LES
TRAVAUX AVANT LA RELOCATION
POUVEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	2	40,45	40,45
2,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	2	35,39	70,78
1,00	MS00027-Refixation Main Cour./Garde-corp	2	50,56	50,56
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	2	50,56	50,56
1,00	MS00040-Rempl.Serrure 3 pt haut 2,04m	2	202,26	202,26
1,00	MS00042-FP.Béquille double alu anodisé	2	30,33	30,33
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	2	101,13	101,13
1,00	MS00006-Rempl.Porte pré-peinte équipée	4	202,26	202,26
TOTAL H.T.				748,33
T.V.A. a 10,00%				74,83
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>823,16</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 956509 du 21/08/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☐
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☒
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

150 Rue du Revermont

01370 ST ETIENNE DU BOIS

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

09795-00004-00006-00002 H / Type 4 / RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 05/09/2024

Observations

**MUT EX DESPREZ/LOGEMENT VACANT
CLE A L AGENCE DE BOURG
ATTENTION
RELOCATION LE 13/9**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,45	40,45	4,05	44,50
MS00006 Porte pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00	202,26	202,26	20,23	222,49
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF coffre en acier embouti époxy, 1 clé nickelée, tête acier, pêne et fouillotaiton cloison 10 mm, y compris toutes sujétions wc haut+bas	2,00	35,40	70,80	7,08	77,88
MS00054 Création trappe de visite y compris fourniture de l'entrée d'Air Hygro dans placard chaudiere	1,00	250,00	250,00	25,00	275,00

Total H.T.	563,51
Total TVA	56,36
Total TTC	619,87

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



Bon de Commande

N° : 956509 du 21/08/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 21/08/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable Maintenance

M. Bruno SCHMELZER

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **150 Rue du Revermont 01370 ST ETIENNE DU BOIS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE** le **21/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 956509